



AVIS

BOURSES COMMUNALES 2018-2019

Les habitants de la commune de MERIEL sont informés que les demandes de bourses communales pour l'année scolaire 2018-2019, pour les élèves de l'enseignement secondaire, technique, agricole ou supérieur en France ainsi que les élèves en CFA doivent être déposées avant le

22 octobre 2018

Les personnes intéressées peuvent se renseigner au Service Scolaire – ALSH – 1, place du Château Blanc, pour connaître les conditions d'attribution et retirer leur dossier

se munir de l'avis d'imposition (original) 2018,
sur les revenus 2017

A Mériel le 21/09/2018

Le Maire
J.L. Delannoy

